

VIDOCQ, UN DESTIN HORS DU COMMUN

Par Hervé Jourdain

Forçat évadé du bagne de Brest devenu chef d'une « brigade de Sûreté » particulièrement performante de la préfecture de Police, Eugène-François Vidocq a inspiré les plus grands écrivains de son époque. Père de la police judiciaire, ses méthodes, peu orthodoxes, et ses aventures, singulières, ont contribué à forger une légende que ses successeurs et détracteurs n'ont pas réussi à gommer.



Portrait de Vidocq à 61 ans, gravure d'Achille Devéria. © PRÉFECTURE DE POLICE



La rue de Jérusalem, premier siège de la préfecture de Police
© PRÉFECTURE DE POLICE

OFFICIELLEMENT CRÉÉE LE 3 AOÛT 1913

par le préfet de Police Célestin Hennion, la direction de la police judiciaire parisienne est prise en main par un magistrat, Paul-Henri

Mouton. Mais son origine est, en réalité, beaucoup plus ancienne. Sous les ordres d'un préfet de Police qui siège au début du 19^e siècle dans des locaux sombres et humides de la rue de Jérusalem, à la pointe ouest de l'île de la Cité, une deuxième division est chargée des affaires de criminalité et de délinquance dans le département de la Seine, soit Paris et une vingtaine de communes limitrophes. À sa tête, Jean Henry, surnommé « l'ange malin ». Celui qui a été chargé de faire la lumière sur l'attentat de la rue Saint-Nicaise visant Bonaparte en 1800 dirige un service composé d'une petite centaine d'hommes opérant en tenue civile, luttant contre toutes les formes d'une délinquance galopante et démunie d'indicateurs et de mouchards. C'est un ancien bagnard né en 1775 dans le Pas-de-Calais, évadé à deux reprises du bagne, qui révolutionne le service. Mais c'est dans la capitale des Gaules, en 1800, que Vidocq offre ses services pour la première fois à François Dubois, commissaire général de police de Lyon.

UNE JEUNESSE ROCAMBOLESQUE S'il n'a alors que vingt-cinq ans, Eugène-François Vidocq

a une carrière déjà bien remplie. Fils de boulanger, adolescent, ce natif d'Arras ne semble pas disposé à reprendre l'affaire familiale. Fréquentant les salles d'armes et les cabarets, querelleur et bagarreur, il se professionnalise dans le vol et le recel avant d'être incarcéré une première fois pour avoir dérobé des pièces d'argenterie chez ses parents. Sitôt élargi*, il s'enfuit avec 2000 francs volés dans la boulangerie avec la ferme intention de passer en Amérique. Trop

coûteux, le projet se transforme en une virée qui le mène à Dunkerque, Calais et Ostende où il finit par se faire engager dans un théâtre après s'être fait dépouiller de toutes ses économies. Renvoyé, il se met au service d'un négociant ambulant en elixirs et pommades, avant que le saltimbanque ne s'entiche d'une comédienne. Faute d'argent, sa fugue ne dure pas. Le jeune homme, qui a déjà à son actif quinze duels gagnés dont deux mortels, revient à Arras et sollicite auprès de son père la permission de s'engager dans le régiment de Bourbon. Il participe vaillamment à la bataille de Valmy, combat à Jemmapes mais finit par

déserter son régiment de Chasseurs à pied avant de passer à l'ennemi où il donne des leçons d'armes pour éviter de se battre contre la France. À l'occasion d'un repos forcé consécutif à une grave blessure liée à un énième duel, il épouse en 1794 dans sa ville natale Marie-Anne Chevalier, dont le frère lui permet d'intégrer les volontaires d'Arras.

De coups de théâtre en péripéties qui le mènent au sein de l'armée roulante – des officiers sans brevet et

BIOGRAPHIE

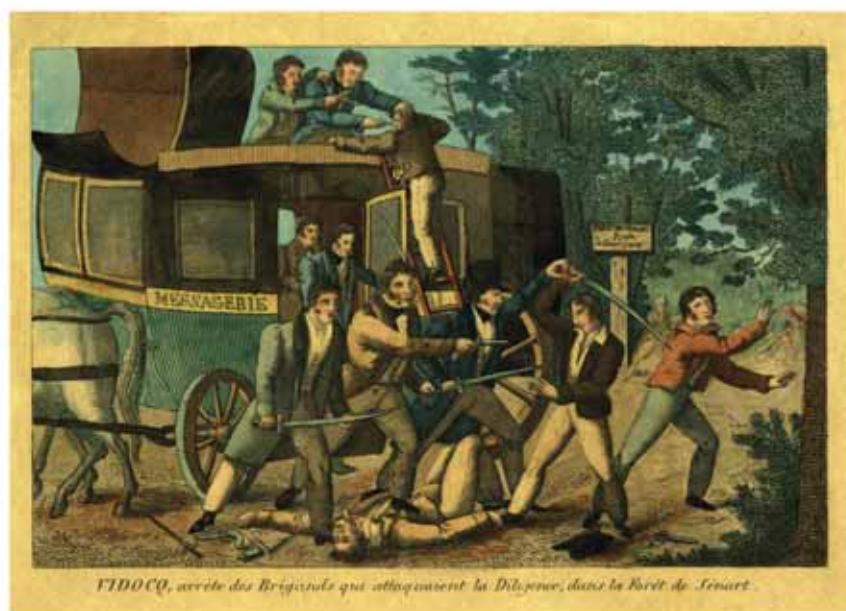
Commandant de police en poste à Paris, Hervé Jourdin est auteur de plusieurs romans policiers. Il est lauréat du Prix du quai des Orfèvres pour *Le sang de la trahison* en 2014. Il a écrit par ailleurs, sous pseudonyme, *Le 36, quai des Orfèvres, à la croisée de l'histoire et du fait divers*, en 2012.

Fréquentant les salles d'armes et les cabarets, querelleur et bagarreur, il se professionnalise dans le vol et le recel avant d'être incarcéré une première fois pour avoir dérobé des pièces d'argenterie chez ses parents.

Indemnités fixes des Agents particuliers de Sureté
Mois de *Septembre 1817* 118

Numéro des Agents.	NOMS ET QUALITÉS DES PARTIES.	TRAITEMENS OU APPORTEMENTS Annuelle.	SOMMES DUES ET A PAYER.	ÉMARGEMENS.
		DU DE POLICE		
1	<i>Vidocq</i> <i>Sur son</i> <i>Agence</i> <i>particulière</i> <i>de Paris</i>	2000	250-	
2	<i>Sacour</i> <i>Agence particulière</i>	1680	140-	
3	<i>Gaspard</i> <i>je</i>	1400	110-	
4	<i>Chérien</i> <i>je</i>	1400	110-	
5	<i>Peltre</i> <i>je</i>	1400	100-	
6	<i>Le Roux</i> <i>je</i>	1400	120-	
7	<i>Garnier</i> <i>je</i>	1400	120-	
8	<i>Charbonnier</i> <i>je</i>	1400	120-	
9	<i>Boalard</i> <i>je</i>	1400	120-	
10	<i>Guillat</i> <i>je</i>	1400	120-	
11	<i>Lebrun</i> <i>je</i>	1200	120-	
		Stat.	1420-	
<i>Le certificat que les Agents ci-dessus ci-dessus ont été employés à l'opération de la bâtarde pendant le mois de Septembre</i> <i>Le 30 juillet 1817</i> <i>Le Chef de la 4^e Division</i> <i>Fond de Police</i>				
<i>Publié au décret du 1^{er} juillet 1817</i> <i>par lequel sont fixées les indemnités de la Préfecture de Paris</i> <i>pour les Agents particuliers de Sureté, à l'exception de la police</i> <i>des fonds de la Sûreté, la femme de</i> <i>Quatorze francs</i> <i>Cinquante francs</i> <i>montants des indemnités que les agents doivent percevoir pour le</i> <i>présent mois de Septembre</i> <i>Ce document est signé par le</i> <i>Ministre d'Etat</i> , <i>et le</i> <i>Préfet de Police</i> , <i>et est à l'usage de</i> <i>Vidocq</i> <i>et à l'usage de</i> <i>l'agent</i> <i>de la police</i>				

Salaires de Vidocq et de ses équipiers de la brigade de Sureté pour le mois de septembre 1817. Document conservé au service des Archives de la préfecture de Police. © PRÉFECTURE DE POLICE



Gravure représentant le fameux épisode de la forêt de Sénart où Vidocq arrête des brigands attaquant une diligence. © PRÉFECTURE DE POLICE

sans troupes, munis de fausses feuilles de route, il est sur le point d'épouser sous un faux nom une comtesse à Bruxelles, perd toutes ses économies dans les tripots de Paris, finit par être écroué à Lille pour voies de fait où il est accusé d'avoir fabriqué de faux ordres de mise en liberté pour un laboureur contre la promesse de cent écus. Imaginatif et plein de ressources, Vidocq s'évade de nombreuses fois. Ayant gagné une certaine renommée parmi la population carcérale, il est repris et conduit au bagne de Brest, s'échappe à nouveau, se fait interpeller, est dirigé vers le bagne de Toulon... d'où il s'évade en 1800.

Un temps intégré dans une bande de réfractaires qui dévalisent les diligences dans la région de Romans, il rejoint Lyon, est arrêté à la suite de la dénonciation de repris de justice croisés dans la chambrière qu'il occupe. C'est par réaction, écrit-il dans ses *Mémoires*, qu'il décide de proposer pour la première fois ses services à la police en s'engageant à fournir des renseignements sur les frères Pierre et Christian Quinet, poursuivis pour l'assassinat de la femme d'un maçon lyonnais. En gage de sa bonne foi, Vidocq s'évade pour se présenter dans la foulée dans les bureaux du commissaire général afin de se constituer prisonnier. Laissé en liberté, sous l'apparence d'un fugitif, il localise la bande des frères Quinet dans le quartier de la Croix-Rousse et communique directement ses informations au commissaire Garnier, alors secrétaire général de police. Si Vidocq est incarcéré dans cette affaire pour donner le change, cette collaboration fructueuse se poursuit dès son élargissement. Chargé de surveiller plusieurs voleurs de Paris « fort adroits » qui viennent d'arriver à Lyon, l'ancien bagnard monte un stratagème et fait procéder à leur arrestation alors que l'équipe de voleurs est réunie dans l'église Saint-Nizier.

UN FORÇAT AU SERVICE DE LA SÛRETÉ Muni d'un viatique et d'un passeport régulier, la mouche* quitte Lyon pour Paris puis Arras où il retrouve sa mère en 1803. Devenu bonnetier puis marchand-traiteur, il continue malgré tout à alterner peines de prison et évasions jusqu'en 1809. Installé comme drapier à Paris sous un énième nom d'emprunt, dénoncé par son ex-beau-père, Vidocq est capturé en chemise sur les toits. Conduit à la préfecture, il offre ses services à Jean Henry, l'homme qui a mené l'enquête sur l'attentat de la rue Saint-Nicaise perpétré contre le Premier Consul (24 décembre 1800), lequel est devenu chef de la deuxième division de la préfecture de Paris chargée de la répression du banditisme. La proposition de collaboration est refusée, Vidocq est écroué à la Force puis à Bicêtre. Qu'importe, il insiste, avant un départ imminent pour le bagne de Toulon. Du fond de sa cellule, il écrit à Henry, lui fournit de nombreuses indications, si précises, si nombreuses, que le préfet de Police Louis Nicolas Dubois finit par lui rendre la liberté via un simulacre d'évasion afin que les codétenus de Vidocq ne se doutent de rien.

*ou mouchard (indicateur)